



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CYCLOHEXANONE

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	CYCLOHEXANONE
Numéro du produit	595
Synonymes; marques commerciales	CYCLOHEXANONE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119453616-35-XXXX
Numéro CAS	108-94-1
Numéro index UE	606-010-00-7
Numéro CE	203-631-1

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Industrie solvant revêtement de surface Adhésif. Désinfectant. Biocides pour le traitement d'eau. Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.
--------------------------	---

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Belgium Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 sds@univar.com
-------------	--

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.
Sds No.	595

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Flam. Liq. 3 - H226
-------------------	---------------------

## CYCLOHEXANONE

**Dangers pour la santé humaine** Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318

**Dangers pour l'environnement** Non Classé

### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Numéro CE** 203-631-1

**Pictogramme de danger**



**Mention d'avertissement** Danger

**Mentions de danger**  
 H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
 H302+H312+H332 Nocif en cas d'ingestion, par contact cutané ou par inhalation.  
 H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

**Mentions de mise en garde**  
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
 P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.  
 P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.  
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.  
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  
 P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

### 2.3. Autres dangers

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol et parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

**Nom du produit** CYCLOHEXANONE

**Numéro d'enregistrement REACH** 01-2119453616-35-XXXX

**Numéro index UE** 606-010-00-7

**Numéro CAS** 108-94-1

**Numéro CE** 203-631-1

**Commentaires sur la composition** Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

**Inhalation** Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin.

## CYCLOHEXANONE

<b>Ingestion</b>	Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Consulter un médecin immédiatement.
<b>Contact cutané</b>	Enlever la personne touchée de la source de contamination. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement. Continuer à rincer.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Inhalation</b>	Irritation des voies respiratoires supérieures. Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.
<b>Ingestion</b>	Sensation de brûlure dans la bouche. Vertiges. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.
<b>Contact cutané</b>	Irritation cutanée. Dermate légère, éruption cutanée allergique. Des ampoules peuvent se former.
<b>Contact oculaire</b>	Irritant pour les yeux. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Rougeurs. Douleur. Peut provoquer une vision floue et des lésions oculaires graves.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Indications pour le médecin</b>	Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.
------------------------------------	---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Dangers particuliers</b>	Gaz ou vapeurs toxiques. Le produit est inflammable. Chauffer peut engendrer des vapeurs inflammables. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol et parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Oxydes de : Carbone.

### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie</b>	Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie.
<b>Equipements de protection particuliers pour les pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

## CYCLOHEXANONE

**Précautions individuelles** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Absorber le déversement avec du sable ou tout autre absorbant inerte. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Rincer la zone contaminée à grandes eaux.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Eliminer toute source d'inflammation. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Utiliser un équipement électrique antidéflagrant. Eviter l'inhalation de vapeurs/spray et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante. Une ventilation mécanique ou une aspiration locale peut être nécessaire.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Conserver à l'écart des aliments et boissons et des aliments pour animaux. Tenir éloigné des matières comburantes, de la chaleur et des flammes. Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel et de la lumière directe du soleil.

**Classe de stockage** Stockage de liquides inflammables.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

D

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): 20 ppm 81,6 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 10 ppm 40,8 mg/m<sup>3</sup>

D = Absorption de peau.

**Commentaires sur les composants** WEL = Workplace Exposure Limits

## CYCLOHEXANONE

<b>DNEL</b>	<p>Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 20 mg/kg/jour</p> <p>Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 20 mg/m<sup>3</sup></p> <p>Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 5 mg/kg/jour</p> <p>Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 10 mg/kg/jour</p> <p>Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 100 mg/m<sup>3</sup></p> <p>Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 80 mg/kg/jour</p> <p>Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 40 mg/m<sup>3</sup></p> <p>Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 80 mg/m<sup>3</sup></p> <p>Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 4 mg/kg p.c. /jour</p>
-------------	--

<b>PNEC</b>	<p>- Eau douce; 0.0329 mg/l</p> <p>- Eau de mer; 0.00329 mg/l</p> <p>- Sédiments (eau douce); 0.168 mg/l</p> <p>- Sol; 0.0143 mg/kg</p> <p>- rejet intermittent; 0.329 mg/l</p> <p>- Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l</p> <p>- Sédiments (eau de mer); 0.0168 mg/kg</p>
-------------	--

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants. Utiliser une aspiration générale et locale antidéflagrante.

#### Protection des yeux/du visage

Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial. EN 166

#### Protection des mains

Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Caoutchouc (naturel, latex). l'épaisseur du gant 0.5mm Caoutchouc nitrile. l'épaisseur du gant 0.4mm Caoutchouc butyle. l'épaisseur du gant EN 374 0.7mm

#### Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.

#### Mesures d'hygiène

Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Laver rapidement si la peau devient contaminée.

#### Protection respiratoire

Porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre à gaz, type B. EN 136/140/141/145/143/149

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Incolore.
<b>Odeur</b>	Acétone. Cétonique.
<b>Seuil olfactif</b>	0.12 ppm

## CYCLOHEXANONE

<b>pH</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point de fusion</b>	-31°C
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	154.3°C
<b>Point d'éclair</b>	44°C Coupelle fermée.
<b>Taux d'évaporation</b>	0.3 (acétate de butyle = 1)
<b>Facteur d'évaporation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Pas d'information disponible.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 9.4 % Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 1.1 %
<b>Autre inflammabilité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	500 - 700 Pa
<b>Densité de vapeur</b>	3.4
<b>Densité relative</b>	0.945 @ 20°C
<b>Densité apparente</b>	Pas d'information disponible.
<b>Solubilité(s)</b>	86 g/l eau @ 20°C Légèrement soluble dans l'eau.
<b>Coefficient de partage</b>	log Pow: 0.86
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	420°C
<b>Température de décomposition</b>	Pas d'information disponible.
<b>Viscosité</b>	2.2 mPa s @ 20°C
<b>Propriétés explosives</b>	Pas d'information disponible.
<b>Explosif sous l'influence d'une flamme</b>	Pas d'information disponible.
<b>Propriétés comburantes</b>	Pas d'information disponible.
<b><u>9.2. Autres informations</u></b>	
<b>Indice de réfraction</b>	Pas d'information disponible.
<b>Taille de particules</b>	Pas d'information disponible.
<b>Poids moléculaire</b>	98.14
<b>Volatilité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Concentration de saturation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température critique</b>	Pas d'information disponible.
<b>Composé organique volatil</b>	Pas d'information disponible.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

## CYCLOHEXANONE

**Réactivité** Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. Le contact avec l'air et la lumière peut former des peroxydes explosifs.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Acides forts. Oxydants puissants.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Oxydants puissants. Acides forts. Bases fortes. Amines.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 1.530,0

**Espèces** Rat

**ETA orale (mg/kg)** 1.530,0

#### Toxicité aiguë - cutanée

**ETA cutanée (mg/kg)** 1.100,0

#### Toxicité aiguë - inhalation

**Toxicité aiguë inhalation (CL<sub>50</sub> vapeurs mg/l)** 11,0

**Espèces** Rat

**ETA inhalation (vapeurs mg/l)** 11,0

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Pas d'information disponible.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Pas d'information disponible.

#### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Pas d'information disponible.

#### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Pas d'information disponible.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Pas d'information disponible.

## CYCLOHEXANONE

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Pas d'information disponible.

**Cancérogénicité CIRC** CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Pas d'information disponible.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Pas d'information disponible.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Pas d'information disponible.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Pas d'information disponible.

**Inhalation** Nocif par inhalation.

**Ingestion** Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche et la gorge. Nocif en cas d'ingestion.

**Contact cutané** Peut être absorbé par la peau. Irritant pour la peau. Nocif par contact avec la peau.

**Contact oculaire** Irritation sévère, brûlure et larmoiement. Provoque des lésions oculaires graves.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Pas considéré toxique pour les poissons.

### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** LC50, 96 heures: 527 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CE<sub>50</sub>, 72 heures: 32.9 mg/l, Algues

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Le produit est facilement biodégradable.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

**Coefficient de partage** log Pow: 0.86

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit est partiellement soluble dans l'eau et peut se répandre dans le milieu aquatique.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### 12.6. Autres effets néfastes

## CYCLOHEXANONE

**Autres effets néfastes** Indéterminé.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Ne pas percer ou incinérer, même vide. Déchets classés comme déchets dangereux.

**Méthodes de traitement des déchets** Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**Général** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

#### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1915

N° ONU (IMDG) 1915

N° ONU (ICAO) 1915

N° ONU (ADN) 1915

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) CYCLOHEXANONE

Nom d'expédition (IMDG) CYCLOHEXANONE

Nom d'expédition (ICAO) CYCLOHEXANONE

Nom d'expédition (ADN) CYCLOHEXANONE

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 3

Code de classement ADR/RID F1

Etiquette ADR/RID 3

Classe IMDG 3

Classe/division ICAO 3

Classe ADN 3

Etiquettes de transport



#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) III

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ADN) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

# CYCLOHEXANONE

## Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-E, S-D
Catégorie de transport ADR	3
Code de consignes d'intervention d'urgence	•3Y
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	30
Code de restriction en tunnels	(D/E)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Législation UE**

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

### Inventaires

#### **UE (EINECS/ELINCS)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

## CYCLOHEXANONE

### Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë  
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.  
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.  
 CAS: Chemical Abstracts Service.  
 DNEL: Dose dérivée sans effet.  
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.  
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.  
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.  
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).  
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .  
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.  
 PNEC: Concentration prédite sans effet.  
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.  
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.  
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.  
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.  
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.  
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.  
 FBC: Facteur de bioconcentration.  
 DBO: Demande biochimique en oxygène.  
 CE<sub>50</sub>: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.  
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.  
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.  
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.  
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.  
 NOEC: Concentration sans effet observé.  
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.  
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.

### Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë  
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë  
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

### Références littéraires clés et sources de données

Dossiers d'enregistrement REACH

### Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

**Date de révision** 04-01-18

**Numéro de version** 4.000

**Remplace la date** 22-11-16

**Numéro de FDS** 595

**Statut de la FDS** Approuvé.

### Mentions de danger dans leur intégralité

H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
 H302 Nocif en cas d'ingestion.  
 H312 Nocif par contact cutané.  
 H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
 H332 Nocif par inhalation.

## CYCLOHEXANONE

**Signature**

Jitendra Panchal



## Scénario d'exposition

### Biocidal products (eg Disinfectants, pest control), Plant protection products - Consumer

#### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexanone
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119453616-35-XXXX
Numéro CAS	108-94-1
Numéro CE	203-631-1
Numéro index UE	606-010-00-7
Fournisseur	Univar Belgium Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 sds@univar.com

#### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Biocidal products (eg Disinfectants, pest control), Plant protection products - Consumer
Catégories de produit chimique [PC]:	PC8 Produits biocides PC27 Produits phytopharmaceutiques
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<b><u>Environnement</u></b>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

#### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

##### Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

#### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

##### Propriétés du produit

État	liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 70 %.

##### quantités utilisées

## Biocidal products (eg Disinfectants, pest control), Plant protection products - Consumer

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à .... 500 g.

### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

**Environnement** Utilisation intérieure/extérieure.

### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

**Information du consommateur** ne pas appliquer sans gants. Eviter le contact direct des yeux avec le produit, ne pas se frotter les yeux avec des mains sales.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

**Méthode d'évaluation** ConsExpo v4.1

**Exposition**

Consommateur - dermique, à long terme - systémique : exposition 7.49 mg/kg p.c. /jour, DNEL 20 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.37

Consommateur - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.08 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 20 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.004

Consommateur - par voie orale, à long terme - systémique : exposition 0.11 mg/kg p.c. /jour, DNEL 5 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.022

Consommateur - dermique, à court terme - local et systémique : exposition 7.49 mg/kg p.c. /jour, DNEL 30 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.25

Consommateur - par inhalation, à court terme - systémique : exposition 10.5 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 50 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.21

Consommateur - par voie orale, à court terme - systémique : exposition 0.11 mg/kg p.c. /jour, DNEL 10 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.012



## Scénario d'exposition Use in Coatings and Adhesives - Consumer

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexanone
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119453616-35-XXXX
Numéro CAS	108-94-1
Numéro CE	203-631-1
Numéro index UE	606-010-00-7
Fournisseur	Univar Belgium Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 sds@univar.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Coatings and Adhesives - Consumer
Catégories de produit chimique [PC]:	PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PC18 Encres et toners
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8c Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC8d Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8f Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

#### Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

#### Propriétés du produit

État liquide

## Use in Coatings and Adhesives - Consumer

### Informations sur la concentration

PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité Comprend des concentrations jusqu'à 10 %. PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants Comprend des concentrations jusqu'à 0.75 %. PC18 Encres et toners Comprend des concentrations jusqu'à 2.5 %.

### quantités utilisées

PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité  
Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à .... 250 g.  
PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants  
Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à .... 1250 g.

### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

**Environnement** Utilisation intérieure/extérieure.

### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

**Information du consommateur** ne pas appliquer sans gants. Éviter le contact direct des yeux avec le produit, ne pas se frotter les yeux avec des mains sales.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

#### Méthode d'évaluation

ConsExpo v4.1

#### Exposition

PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité  
Consommateur - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.19 mg/kg p.c. /jour, DNEL 20 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01  
Consommateur - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 7.73 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 20 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.39  
Consommateur - dermique, à court terme - local et systémique : exposition 0.19 mg/kg p.c. /jour, DNEL 30 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.006  
Consommateur - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 46.4 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 50 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.93  
PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants  
Consommateur - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.42 mg/kg p.c. /jour, DNEL 20 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.021  
Consommateur - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 4.29 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 20 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.215  
Consommateur - dermique, à court terme - local et systémique : exposition 0.42 mg/kg p.c. /jour, DNEL 30 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.014  
Consommateur - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 46.7 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 50 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.934  
PC18 Encres et toners  
Consommateur - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.004 mg/kg p.c. /jour, DNEL 20 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.0002  
Consommateur - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 3.22 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 20 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.161  
Consommateur - dermique, à court terme - local et systémique : exposition 0.004 mg/kg p.c. /jour, DNEL 30 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.0001  
Consommateur - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 44.5 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 50 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.89



## Scénario d'exposition Manufacture of substance

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexanone
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119453616-35-XXXX
Numéro CAS	108-94-1
Numéro CE	203-631-1
Numéro index UE	606-010-00-7
Fournisseur	Univar Belgium Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 sds@univar.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Manufacture of substance
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<b><u>Environnement</u></b>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC1 Fabrication de substance
<b><u>Salarié</u></b>	
Catégories de processus	PROC1 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

État	liquide
------	---------

## Manufacture of substance

**Informations sur la concentration** Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

**Environnement** Utilisation intérieure/extérieure.

**Taux de ventilation** Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

**Mesures de protection techniques** prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

**Mesures d'organisation** Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.

### Mesures de management du risque

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

porter des gants (testés norme EN 374), une combinaison et des protections oculaires appropriés.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

## 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

## 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

**Méthode d'évaluation** Modèle- ECETOC TRA utilisé.

## Manufacture of substance

### Exposition

PROC1 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 10 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.034

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.03 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 80 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.00036

Salarié - dermique, à court terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 100 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.0034

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 0.06 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 100 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0006

PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 10 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.14

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 28.62 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 80 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.36

Salarié - dermique, à court terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 100 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 57.25 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 100 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.57

PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.69 mg/kg p.c. /jour, DNEL 10 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 28.62 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 80 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.36

Salarié - dermique, à court terme - systémique : exposition 0.69 mg/kg p.c. /jour, DNEL 100 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.007

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 56.2 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 100 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.56

PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 10 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.69

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 20.45 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 80 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.26

Salarié - dermique, à court terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 100 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.07

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 40.89 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 100 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.41



## Scénario d'exposition

### Biocidal products (eg Disinfectants, pest control), Plant protection products - Professional

#### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexanone
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119453616-35-XXXX
Numéro CAS	108-94-1
Numéro CE	203-631-1
Numéro index UE	606-010-00-7
Fournisseur	Univar Belgium Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 sds@univar.com

#### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Biocidal products (eg Disinfectants, pest control), Plant protection products - Professional
Catégories de produit chimique [PC]:	PC8 Produits biocides PC27 Produits phytopharmaceutiques
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<b><u>Environnement</u></b>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
<b><u>Salarié</u></b>	
Catégories de processus	PROC5 Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 Passer le rouleau ou le pinceau enduit de colle ou de tout autre produit couvrant. PROC11 Vaporisation en dehors d'un environnement et/ou d'une application industriels.

## Biocidal products (eg Disinfectants, pest control), Plant protection products - Professional

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

État liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

#### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).  
Covers frequency up to 240 jours/ans, , .

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. l'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

#### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

#### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.

#### Mesures de management du risque

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.  
porter des gants (testés norme EN 374), une combinaison et des protections oculaires appropriés.  
PROC11 Vaporisation en dehors d'un environnement et/ou d'une application industriels.  
Demi-masque filtrant (DIN EN 149)  
On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

## Biocidal products (eg Disinfectants, pest control), Plant protection products - Professional

### Exposition

PROC5 Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)

PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 10 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.14

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 40.89 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 80 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.51

Salarié - dermique, à court terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 100 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 81.78 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 100 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.82

PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.69 mg/kg p.c. /jour, DNEL 10 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 28.62 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 80 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.36

Salarié - dermique, à court terme - systémique : exposition 0.69 mg/kg p.c. /jour, DNEL 100 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.007

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 56.2 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 100 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.56

PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 10 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.69

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 16.36 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 80 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.20

Salarié - dermique, à court terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 100 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.07

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 81.78 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 100 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.82

PROC10 Passer le rouleau ou le pinceau enduit de colle ou de tout autre produit couvrant.

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.27 mg/kg p.c. /jour, DNEL 10 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 24.54 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 80 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.31

Salarié - dermique, à court terme - systémique : exposition 0.27 mg/kg p.c. /jour, DNEL 100 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 81.78 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 100 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.82

PROC11 Vaporisation en dehors d'un environnement et/ou d'une application industriels.

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 3.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 10 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.4

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 30.30 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 80 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.38

Salarié - dermique, à court terme - systémique : exposition 3.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 100 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.04

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 85.84 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 100 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.86



## Scénario d'exposition Distribution of substance

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexanone
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119453616-35-XXXX
Numéro CAS	108-94-1
Numéro CE	203-631-1
Numéro index UE	606-010-00-7
Fournisseur	Univar Belgium Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 sds@univar.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Distribution of substance
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles

#### Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation de préparations
--	----------------------------------

#### Salarié

Catégories de processus	PROC1 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
-------------------------	---

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

État	liquide
------	---------

## Distribution of substance

**Informations sur la concentration** Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

**Environnement** Utilisation intérieure/extérieure.

**Taux de ventilation** Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

**Mesures de protection techniques** prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

**Mesures d'organisation** Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.

### Mesures de management du risque

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

porter des gants (testés norme EN 374), une combinaison et des protections oculaires appropriés.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

## 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

## 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

**Méthode d'évaluation** Modèle- ECETOC TRA utilisé.

## Distribution of substance

### Exposition

PROC1 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 10 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.034

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.03 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 80 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.00036

Salarié - dermique, à court terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 100 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.0034

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 0.06 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 100 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0006

PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 10 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.14

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 28.62 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 80 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.36

Salarié - dermique, à court terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 100 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 57.25 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 100 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.57

PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.69 mg/kg p.c. /jour, DNEL 10 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 28.62 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 80 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.36

Salarié - dermique, à court terme - systémique : exposition 0.69 mg/kg p.c. /jour, DNEL 100 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.007

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 56.2 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 100 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.56

PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 10 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.69

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 20.45 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 80 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.26

Salarié - dermique, à court terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 100 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.07

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 40.89 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 100 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.41



## Scénario d'exposition Formulation

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexanone
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119453616-35-XXXX
Numéro CAS	108-94-1
Numéro CE	203-631-1
Numéro index UE	606-010-00-7
Fournisseur	Univar Belgium Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 sds@univar.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Formulation
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
<b><u>Environnement</u></b>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation de préparations
<b><u>Salarié</u></b>	
Catégories de processus	PROC1 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

## Formulation

### Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

**État** liquide

**Informations sur la concentration** Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

#### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

**Environnement** Utilisation intérieure/extérieure.

**Taux de ventilation** Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

#### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

**Mesures de protection techniques** prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

#### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

**Mesures d'organisation** Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.

#### Mesures de management du risque

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

porter des gants (testés norme EN 374), une combinaison et des protections oculaires appropriés.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

**Méthode d'évaluation** Modèle- ECETOC TRA utilisé.

## Formulation

### Exposition

PROC1 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 10 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.034

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.03 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 80 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.00036

Salarié - dermique, à court terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 100 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.0034

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 0.06 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 100 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0006

PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 10 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.14

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 28.62 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 80 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.36

Salarié - dermique, à court terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 100 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 57.25 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 100 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.57

PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.69 mg/kg p.c. /jour, DNEL 10 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 28.62 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 80 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.36

Salarié - dermique, à court terme - systémique : exposition 0.69 mg/kg p.c. /jour, DNEL 100 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.007

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 56.2 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 100 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.56

PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 10 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.69

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 20.45 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 80 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.26

Salarié - dermique, à court terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 100 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.07

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 40.89 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 100 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.41

PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 10 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 10.22 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 80 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.13

Salarié - dermique, à court terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 100 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 20.45 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 100 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.20

PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 10 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.69

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 8.18 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 80 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.10

Salarié - dermique, à court terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 100

## Formulation

mg/kg p.c. /jour, RCR 0.07

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 16.36 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 100 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.16

PROC5 Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.74 mg/kg p.c. /jour, DNEL 10 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.27

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 20.45 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 80 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.26

Salarié - dermique, à court terme - systémique : exposition 2.74 mg/kg p.c. /jour, DNEL 100 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 40.89 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 100 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.41

PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 10 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.14

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 20.45 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 80 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.26

Salarié - dermique, à court terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 100 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 40.89 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 100 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.41



## Scénario d'exposition Use as an intermediate

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexanone
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119453616-35-XXXX
Numéro CAS	108-94-1
Numéro CE	203-631-1
Numéro index UE	606-010-00-7
Fournisseur	Univar Belgium Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 sds@univar.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as an intermediate
Catégories de produit chimique [PC]:	PC19 Intermédiaire
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 Fabrication de substances chimiques fines

#### Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC6a Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
--	--

#### Salarié

## Use as an intermediate

<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC1 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable</p> <p>PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée</p> <p>PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)</p> <p>PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)</p> <p>PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p>
--------------------------------	---

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

**État** liquide

**Informations sur la concentration** Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Covers frequency up to 40 jours/ans, , .

#### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

**Environnement** Intérieur

**Taux de ventilation** Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

#### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

**Mesures de protection techniques** prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

#### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

**Mesures d'organisation** Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.

#### Mesures de management du risque

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

porter des gants (testés norme EN 374), une combinaison et des protections oculaires appropriés.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

## Use as an intermediate

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

**Méthode d'évaluation**

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

## Use as an intermediate

### Exposition

PROC1 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 10 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.034

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.03 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 80 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.00036

Salarié - dermique, à court terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 100 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.0034

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 0.06 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 100 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.0006

PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 10 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.14

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 28.62 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 80 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.36

Salarié - dermique, à court terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 100 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 57.25 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 100 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.57

PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.69 mg/kg p.c. /jour, DNEL 10 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 28.62 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 80 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.36

Salarié - dermique, à court terme - systémique : exposition 0.69 mg/kg p.c. /jour, DNEL 100 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.007

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 56.2 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 100 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.56

PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 10 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.69

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 20.45 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 80 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.26

Salarié - dermique, à court terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 100 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.07

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 40.89 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 100 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.41

PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 10 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 10.22 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 80 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.13

Salarié - dermique, à court terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 100 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 20.45 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 100 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.20

PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 10 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.69

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 8.18 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 80 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.10

Salarié - dermique, à court terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 100

## Use as an intermediate

mg/kg p.c. /jour, RCR 0.07

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 16.36 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 100 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.16

PROC5 Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.74 mg/kg p.c. /jour, DNEL 10 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.27

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 20.45 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 80 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.26

Salarié - dermique, à court terme - systémique : exposition 2.74 mg/kg p.c. /jour, DNEL 100 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 40.89 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 100 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.41

PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 10 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.14

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 20.45 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 80 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.26

Salarié - dermique, à court terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 100 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 40.89 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 100 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.41



## Scénario d'exposition Use in laboratories

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexanone
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119453616-35-XXXX
Numéro CAS	108-94-1
Numéro CE	203-631-1
Numéro index UE	606-010-00-7
Fournisseur	Univar Belgium Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 sds@univar.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in laboratories
Catégories de produit chimique [PC]:	PC21 Substances chimiques de laboratoire
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles SU22 Utilisations professionnelles
<b><u>Environnement</u></b>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8c Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
<b><u>Salarié</u></b>	
Catégories de processus	PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

État	liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Covers frequency up to 40 jours/ans, , .

## Use in laboratories

### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

<b>Environnement</b>	Intérieur
<b>Taux de ventilation</b>	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

<b>Mesures d'organisation</b>	Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.
-------------------------------	---

### Mesures de management du risque

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

porter des gants (testés norme EN 374), une combinaison et des protections oculaires appropriés.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

<b>Méthode d'évaluation</b>	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
<b>Exposition</b>	<p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p> <p>Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 10 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.034</p> <p>Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 40.89 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 80 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.51</p> <p>Salarié - dermique, à court terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 100 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.0034</p> <p>Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 81.78 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 100 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.82</p>



## Scénario d'exposition Use in Coatings - Industrial

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexanone
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119453616-35-XXXX
Numéro CAS	108-94-1
Numéro CE	203-631-1
Numéro index UE	606-010-00-7
Fournisseur	Univar Belgium Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 sds@univar.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Coatings - Industrial
Catégories de produit chimique [PC]:	PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC18 Encres et toners
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<b><u>Environnement</u></b>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles ERC5 Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
<b><u>Salarié</u></b>	
Catégories de processus	PROC7 Vaporisation dans un environnement et dans une application industriels PROC10 Passer le rouleau ou le pinceau enduit de colle ou de tout autre produit couvrant. PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

## Use in Coatings - Industrial

<b>État</b>	liquide
<b>Informations sur la concentration</b>	PROC7 Vaporisation dans un environnement et dans une application industriels Comprend desconcentrations jusqu'à 25 %. PROC10 Passer le rouleau ou le pinceau enduit de colle ou de tout autre produit couvrant. PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Comprend desconcentrations jusqu'à 20 %.

### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).  
Covers frequency up to 240 jours/ans, , .

### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

<b>Environnement</b>	Intérieur
<b>Taille de l'espace:</b>	PROC7 Vaporisation dans un environnement et dans une application industriels Éviter toute utilisation dans un espace de moins de ....1000 m <sup>3</sup> .
<b>Taux de ventilation</b>	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. l'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

<b>Mesures de protection techniques</b>	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.
---	---

### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

<b>Mesures d'organisation</b>	Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. PROC7 Vaporisation dans un environnement et dans une application industriels Avoid carrying out operation for more than 6 heures.
-------------------------------	---

### Mesures de management du risque

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.  
porter des gants (testés norme EN 374), une combinaison et des protections oculaires appropriés.  
On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

<b>Méthode d'évaluation</b>	Modèle- ECETOC TRA utilisé. Modèle- Riskofderm utilisé.
-----------------------------	---

## Use in Coatings - Industrial

### Exposition

PROC7 Vaporisation dans un environnement et dans une application industriels

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 3.67 mg/kg p.c. /jour, DNEL 10 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.37

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 22.4 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 80 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.28

Salarié - dermique, à court terme - systémique : exposition 3.67 mg/kg p.c. /jour, DNEL 100 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.04

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 63.20 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 100 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.63

PROC10 Passer le rouleau ou le pinceau enduit de colle ou de tout autre produit couvrant.

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.55 mg/kg p.c. /jour, DNEL 10 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.05

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 40.89 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 80 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.51

Salarié - dermique, à court terme - systémique : exposition 0.55 mg/kg p.c. /jour, DNEL 100 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.005

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 81.78 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 100 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.82

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.27 mg/kg p.c. /jour, DNEL 10 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 40.89 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 80 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.51

Salarié - dermique, à court terme - systémique : exposition 0.27 mg/kg p.c. /jour, DNEL 100 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 81.78 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 100 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.82



## Scénario d'exposition

### Biocidal products (eg Disinfectants, pest control), Plant protection products - Industrial

#### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexanone
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119453616-35-XXXX
Numéro CAS	108-94-1
Numéro CE	203-631-1
Numéro index UE	606-010-00-7
Fournisseur	Univar Belgium Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 sds@univar.com

#### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Biocidal products (eg Disinfectants, pest control), Plant protection products - Industrial
Catégories de produit chimique [PC]:	PC8 Produits biocides PC27 Produits phytopharmaceutiques
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU1 Agriculture, sylviculture, pêche
<b><u>Environnement</u></b>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles ERC5 Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
<b><u>Salarié</u></b>	
Catégories de processus	PROC7 Vaporisation dans un environnement et dans une application industriels PROC10 Passer le rouleau ou le pinceau enduit de colle ou de tout autre produit couvrant.

#### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

##### Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

#### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

##### Propriétés du produit

État liquide

## Biocidal products (eg Disinfectants, pest control), Plant protection products - Industrial

**Informations sur la concentration** PROC7 Vaporisation dans un environnement et dans une application industriels Comprend des concentrations jusqu'à 25 %. PROC10 Passer le rouleau ou le pinceau enduit de colle ou de tout autre produit couvrant. Comprend des concentrations jusqu'à 20 %.

### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).  
Covers frequency up to 240 jours/ans, , .

### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

**Environnement** Intérieur

**Taille de l'espace:** PROC7 Vaporisation dans un environnement et dans une application industriels Éviter toute utilisation dans un espace de moins de ....1000 m<sup>3</sup>.

**Taux de ventilation** Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. l'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

**Mesures de protection techniques** prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

**Mesures d'organisation** Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. PROC7 Vaporisation dans un environnement et dans une application industriels Avoid carrying out operation for more than 6 heures.

### Mesures de management du risque

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

porter des gants (testés norme EN 374), une combinaison et des protections oculaires appropriés.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

**Méthode d'évaluation** Modèle- ECETOC TRA utilisé. Modèle- Riskofderm utilisé.

## Biocidal products (eg Disinfectants, pest control), Plant protection products - Industrial

### Exposition

PROC7 Vaporisation dans un environnement et dans une application industriels

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 3.67 mg/kg p.c. /jour, DNEL 10 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.37

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 22.4 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 80 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.28

Salarié - dermique, à court terme - systémique : exposition 3.67 mg/kg p.c. /jour, DNEL 100 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.04

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 63.20 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 100 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.63

PROC10 Passer le rouleau ou le pinceau enduit de colle ou de tout autre produit couvrant.

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.55 mg/kg p.c. /jour, DNEL 10 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.05

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 40.89 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 80 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.51

Salarié - dermique, à court terme - systémique : exposition 0.55 mg/kg p.c. /jour, DNEL 100 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.005

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 81.78 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 100 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.82



## Scénario d'exposition Use in Coatings - Professional

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexanone
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119453616-35-XXXX
Numéro CAS	108-94-1
Numéro CE	203-631-1
Numéro index UE	606-010-00-7
Fournisseur	Univar Belgium Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 sds@univar.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Coatings - Professional
Catégories de produit chimique [PC]:	PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC18 Encres et toners
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<b><u>Environnement</u></b>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8c Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC8d Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8f Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
<b><u>Salarié</u></b>	

## Use in Coatings - Professional

<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC5 Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)</p> <p>PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC10 Passer le rouleau ou le pinceau enduit de colle ou de tout autre produit couvrant.</p> <p>PROC11 Vaporisation en dehors d'un environnement et/ou d'une application industriels.</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p>
--------------------------------	---

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

<b>État</b>	liquide
<b>Informations sur la concentration</b>	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires. PROC5 Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) Comprend des concentrations jusqu'à 50 %. PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC10 Passer le rouleau ou le pinceau enduit de colle ou de tout autre produit couvrant. PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Comprend des concentrations jusqu'à 10 %. PROC11 Vaporisation en dehors d'un environnement et/ou d'une application industriels. Comprend des concentrations jusqu'à 25 %.

#### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).  
Covers frequency up to 240 jours/ans, , .

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

<b>Environnement</b>	Utilisation intérieure/extérieure.
<b>Taille de l'espace:</b>	PROC11 Vaporisation en dehors d'un environnement et/ou d'une application industriels. Comprend l'application dans un espace de 1000 m <sup>3</sup> .
<b>Taux de ventilation</b>	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. l'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

#### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

<b>Mesures de protection techniques</b>	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.
---	---

#### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

<b>Mesures d'organisation</b>	Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.
-------------------------------	---

#### Mesures de management du risque

## Use in Coatings - Professional

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

porter des gants (testés norme EN 374), une combinaison et des protections oculaires appropriés.

PROC11 Vaporisation en dehors d'un environnement et/ou d'une application industriels.

Demi-masque filtrant (DIN EN 149)

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

**Méthode d'évaluation**

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

## Use in Coatings - Professional

### Exposition

PROC5 Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)

PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 10 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.14

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 40.89 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 80 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.51

Salarié - dermique, à court terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 100 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 81.78 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 100 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.82

PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.69 mg/kg p.c. /jour, DNEL 10 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 28.62 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 80 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.36

Salarié - dermique, à court terme - systémique : exposition 0.69 mg/kg p.c. /jour, DNEL 100 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.007

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 56.2 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 100 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.56

PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 10 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.69

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 16.36 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 80 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.20

Salarié - dermique, à court terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 100 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.07

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 81.78 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 100 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.82

PROC10 Passer le rouleau ou le pinceau enduit de colle ou de tout autre produit couvrant.

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.27 mg/kg p.c. /jour, DNEL 10 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 24.54 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 80 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.31

Salarié - dermique, à court terme - systémique : exposition 0.27 mg/kg p.c. /jour, DNEL 100 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 81.78 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 100 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.82

PROC11 Vaporisation en dehors d'un environnement et/ou d'une application industriels.

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 3.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 10 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.4

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 30.30 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 80 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.38

Salarié - dermique, à court terme - systémique : exposition 3.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 100 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.04

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 85.84 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 100 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.86